



# GARES & CONNEXIONS CSE

## Le compte-rendu

CSE 16 décembre 2021

La séance s'est ouverte par les déclarations liminaires de certaines organisations syndicales.

Retrouvez celle de vos élus UNSA-Ferroviaire sur le groupe [Workplace UNSA \( ICI\)](#).



Le Président confirme qu'une étude est en cours au sein de la DGIF pour une organisation des locaux de travail en flex office en 2022. Vos représentants UNSA-Ferroviaire seront attentifs à ces futurs aménagements impactant les conditions de travail de ce collectif.

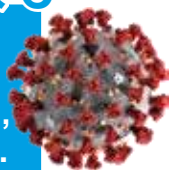
## 1 Consultation du Bloc 3 Loi Rebsamen (Marianne BONNET du cabinet SECAFI)

### Point Covid G & C

625 cas avérés à date au sein du GPU, en forte augmentation.

41 cas Covid et 45 cas contacts chez G&C.

Cela reste très élevé et il faut rester prudent.



Afin de couvrir les besoins en ressources à l'horizon 2030, la SA s'est dotée d'un plan de développement des compétences (PDC). Plusieurs éléments participent à l'élaboration de ce plan construit, notamment, à partir des piliers stratégiques du projet « Tous SNCF G&C », des remontées des entretiens professionnels ainsi que des orientations formation données par les lignes métiers.

Les heures de formation du PDC 2022 sont pour 44 % dédiées à la sécurité, pour 32 % à la maintenance des compétences métiers et pour 24 % aux fonctions transverses. Seules 8 % des heures de formation sont prévues en distanciel et 44 % seront dispensées par des organismes extérieurs, principalement pour des sujets d'agrément.



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**

45 rue Ste Geneviève - Le Polaris - 69006 LYON

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)



Le taux de réalisation des entretiens professionnels se maintient aux alentours de 88 %, mais les bilans à six ans se soldent par une amende due de 1 M€.

Le PDC 2022 précise également que la politique de l'alternance chez SNCF G&C s'inscrit dans celle du Groupe et que le taux d'accueil devrait être exceptionnellement haut cette année (plus de 8 %), l'effort étant accentué sur les métiers en tension (énergie et bâtiment).

Le PAPACT (Programme Annuel de Prévention et d'Amélioration des Conditions de Travail) : les données remontées par les différents établissements sont hétérogènes. Il en ressort qu'il est nécessaire de clarifier le rôle et les attributions des contributeurs à la production de ce document. Un support est en cours de finalisation par la DRSS (Direction des Risques de la Sécurité & de la Sûreté) afin que ce PAPACT devienne un levier pertinent comme outil de prévention du quotidien.

**Vos élus UNSA-Ferroviaire, même s'ils louent la volonté de l'entreprise de réorienter les agents du GPU dont l'emploi disparaîtrait, s'interrogent sur la réalisation d'une reconversion vers les métiers en tension du type énergie qui demandent des compétences techniques et en sécurité, nécessitant donc une vraie maîtrise.**

**La direction prévoit des formations de six à huit mois pour ce type de métiers, en alternance.**

**Vos élus UNSA-Ferroviaire suivront avec vigilance la mise en œuvre de ces formations qualifiantes.**

**Vos élus UNSA-Ferroviaire votent l'abstention pour cette consultation.**



## 2 **Projet Contrat de Performance État / G&C** *(Antoine Guthman DRJF et Julie Reiner)*

Ce projet de contrat de performance entre la SA SNCF G&C et l'État est le fruit du travail des équipes de G&C, de la mission de contrôle (MCEFT), de l'APE, de la DRJF, de la DGITM et des SA Réseau et SNCF. Il sera conclu pour une durée de six ans (2021 à 2026).

**Quatre thèmes incontournables sont fixés par décret :**

- Les objectifs en matière de qualité de service, d'accès aux gares des EF (entreprises ferroviaires), de sécurité, de rénovation et de propreté des gares.
- Les moyens par lesquels la SA SNCF G&C favorise, en complémentarité avec les modes de transports collectifs, la pratique des mobilités actives parmi lesquelles l'usage du vélo.
- Les grands axes de la politique d'investissements et les modalités par lesquelles ses actions contribuent au développement équilibré des territoires.
- La trajectoire financière.



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**

45 rue Ste Geneviève - Le Polaris - 69006 LYON

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)



Ces thèmes sont enrichis du plan stratégique EnVie de Gares. Le contrat se décline en 4 grands objectifs et 17 indicateurs de performance.

#### Les 4 objectifs sont les suivants :

- Offrir un accueil de qualité aux clients et aux entreprises ferroviaires (sécurité et sûreté, qualité de production et de service).
- Transformer l'exploitation des gares pour gagner en efficacité et améliorer la satisfaction des clients (politique de services et programme d'investissements).
- Répondre aux nouveaux enjeux de transformation des mobilités (ambitions environnementales et intermodalité).
- Inscrire l'action de SNCF G&C dans une trajectoire financière soutenable (suivi des redevances commerciales, marge opérationnelle (MOP), ratio d'endettement, cash flow libre (CFL) et maîtrise des principaux projets d'investissement).

Ce contrat intègre également des clauses de revoyure avec d'éventuelles corrections.

#### Les chiffres clés :

- Effort d'investissements de plus de 6 Mds € en tous fonds (2021 à 2026).
- Suivi partagé avec l'État et le Conseil d'Administration de G&C d'environ 150 projets de plus de 10 M€.
- À l'horizon 2026, 500 M€ de MOP, un CFL à l'équilibre et un ratio dette nette/MOP de 3,2.



Le projet de contrat précise le modèle économique de la SA SNCF G&C. Les limites de ce modèle [partagées par l'ensemble du GPU, les services de l'État, la Cour des comptes et l'Autorité de Régulation des Transports (ART)] sont qu'il ne génère pas suffisamment de ressources par rapport aux besoins de financement à court et moyen terme, notamment pour faire face aux coûts d'entretien du patrimoine des gares, mais aussi pour créer de la valeur. Aussi, la SA SNCF G&C s'engage avec l'État à mener une réflexion sur les pistes d'évolutions, y compris du cadre juridique, permettant de renforcer le modèle économique des gares.

À la suite des consultations des parties prenantes, la version définitive de ce projet sera soumise à l'approbation des CA de SNCF, SNCF Réseau et SNCF G&C en février 2022.



Vos élus UNSA-Ferroviaire s'inquiètent de la prévision d'augmentation exponentielle du coût des péages due essentiellement à la trajectoire d'investissements. Il en va de même pour le versement de 314 M€ de dividendes à SNCF Réseau alors que toutes les parties prenantes reconnaissent un modèle économique fragile. De plus, de nombreuses incertitudes persistent en termes de financement où les dérives importantes de certains projets fragilisent la réalisation des investissements. Enfin, aucune étude de ré-intériorisation des emplois n'est communiquée alors qu'au-delà des 4 700 collaborateurs G&C, 15 000 personnes travaillent au quotidien dans les gares via des prestations contractuelles.



Pour toutes ces raisons, les élus UNSA-Ferroviaire votent contre cette consultation.

### 3 Absentéisme (Annabelle LAFFAITEUR - Directrice Emploi et Opérations RH)

Données provisoires à fin octobre 2021 : maladies et blessures hors service (hors accidents de travail et de trajet, congés maternité, paternité).

1 035 agents ont eu au moins une absence en 2021, pour un total de 37 678 jours et une moyenne de 9,91 jours par agent.

**L'absentéisme global est en recul d'environ un jour par agent par rapport à octobre 2019 :**



- Diminution des absences de courte durée (jusqu'à 7 jours) et ce, quelle que soit l'année de référence.
- Diminution des absences de moyenne durée (8 à 90 jours) entre 2019 et 2021.
- Les indisponibilités de longue durée (+ de 90 jours) sont stables par rapport à 2019, mais se maintiennent à un niveau relativement élevé.

Vos élus UNSA-Ferroviaire souhaiteraient disposer, pour les séances futures, de données par tranche d'âge afin d'affiner l'analyse et demandent également la présentation de plans d'actions. Enfin, il serait intéressant que la Direction de G&C présente un état comparatif de ses données avec les autres SA du GPU.

Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, mais aussi les comptes-rendus des commissions sur le site du CSE ([ici](#)) dans la rubrique « Mon CSE ».



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**

45 rue Ste Geneviève - Le Polaris - 69006 LYON

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)

